

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 4

Artikel: Quelques notes sur l'application des programmes de tir de l'infanterie
[fin]
Autor: A.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES NOTES

sur l'application des programmes de tir de l'infanterie

(Fin.)

La réglementation de toute l'instruction du tir a longtemps contribué à confiner les exercices dans une sphère étroite. Les officiers ne recherchaient plus le but à atteindre en utilisant les ressources de leur intelligence, mais plutôt en appliquant au pied de la lettre le sacro saint règlement.

Nous avons dans les programmes antérieurs à 1908 les tirs dits tirs appliqués, remplacés aujourd'hui par les *tirs individuels de combat*. Il est fâcheux de constater combien ces tirs, en vérité si simples et si pratiques, ont peine à s'imposer. Ils sont pourtant essentiels et procurent la meilleure préparation possible à l'exécution des tirs collectifs.

La guerre russo-japonaise a montré une fois de plus combien l'instruction individuelle du tireur était nécessaire. La consommation des munitions a atteint un chiffre énorme et les tirs violents exécutés souvent à partir de 1200 m. exigeaient des ravitaillements souvent impossibles. Les cas où les Russes durent se dégager à la baïonnette furent fréquents. L'assaillant arrivé à 100 m. du défenseur n'avait plus à souffrir du feu adverse tant la dépression morale avait anéanti chez le tireur la volonté de viser. Ainsi à de grandes distances, le tir ressemblait à des rafales venant balayer tout le terrain où les troupes s'avançaient. Il n'était par conséquent plus question d'un tir personnel et l'instruction individuelle de l'homme, trop peu cultivée en temps de paix, ne put développer ses effets sur le champ de bataille.

Cette instruction est cependant des plus nécessaires, chez nous en tout premier lieu où chaque balle doit être soigneusement gardée jusqu'au moment où son emploi pourra devenir efficace. En consacrant plusieurs journées à l'instruction du tir individuel de combat, nous préparons le soldat à sa tâche mieux qu'en exécutant maints exercices formels ou appliqués. Nous développons

en outre chez le soldat l'esprit d'observation et le jugement tactique, en ayant soin, bien entendu, de mettre en face de lui des objectifs tels qu'ils se rencontrent au combat.

La dotation de 20 cartouches environ par homme paraîtra encore trop faible ; mais nous ne devons pas oublier que ce chiffre de munitions permet de placer le soldat dans trois ou quatre situations de combat différentes. Le temps restreint dont nous disposons nous donnera à peine l'occasion de faire plus de trois exercices ; mais ces trois exercices, préparés à l'avance par l'officier, seront l'objet de critiques et d'un enseignement profitables.

Le tir de combat individuel prépare entre autres le soldat à la recherche de l'objectif ou du but. L'indication de l'objectif à prendre sous le feu est une grosse difficulté pour beaucoup de nos hommes. Le terrain n'est pas analysé, il n'est pas considéré en détail, et dans les tirs collectifs, les officiers eux-mêmes, éprouvent parfois de la peine à se faire comprendre. En habituant, dès le début, le soldat à reconnaître son objectif au moyen d'une désignation claire, exacte et brève, le tir acquiert immédiatement son efficacité.

Nous attachons, par conséquent, une grande importance à cette partie de l'instruction individuelle et nous exigeons de nos soldats une désignation de l'objectif appropriée au terrain. Une excellente méthode consiste à fixer d'abord la direction et à indiquer ensuite la partie à battre, par exemple :

Direction : la maison au toit rouge.

But : Une largeur de main à droite, crête continue avec arbustes.

Les commandements relatifs à la hausse et au feu suivent cette indication.

Les soldats prennent rapidement l'habitude de régler leur tir d'après ces données. Ils reportent facilement dans le terrain les distances comprises dans une largeur de main ou dans deux, trois largeurs de doigts, etc. Il suffit de répéter quelques fois l'exercice pour obtenir un excellent résultat. Passant plus tard aux tirs collectifs, les chefs de section suivent la même méthode avec l'avantage d'être immédiatement compris.

Le tir de combat individuel apprend aux hommes à cheminer dans le terrain ; il développe l'acuité visuelle et il oblige à la recherche du champ de tir et du couvert. Il permet de créer des

situations de combat propres aux patrouilles, aux sentinelles et aux éclaireurs. Il démontre la nécessité du tir en direction ; en un mot, il contribue puissamment à inculquer au tireur la discipline de feu. Cela seul devrait suffire.

* * *

Les tirs collectifs dénommés dans notre armée *tirs de subdivision*, comprennent des exercices préparatoires suivis des tirs de combat proprement dits.

Les premiers constituent pour l'officier la véritable préparation à sa tâche, comme les tirs individuels de combat le sont pour le soldat. Malheureusement de vieilles habitudes sont venues fausser le jugement de quelques-uns et dans bien des cas ces tirs préparatoires ne représentent plus que des exercices où tout est réglé à l'avance.

Le chef de section peut se faire une idée de l'efficacité du feu si, au préalable, il a l'occasion de commander plusieurs fois des tirs dans des situations où rien ne l'empêche de voir et de corriger. Les exercices préparatoires remplissent précisément cette condition dans l'instruction de nos officiers. Exécutés à des distances connues, ils inculquent la confiance à l'officier et aux soldats dans l'efficacité d'un tir à hausse exacte et démontrent à l'évidence l'importance du terrain. Dans une compagnie où chaque section exécute deux tirs préparatoires, le directeur du tir changera les objectifs. A cet effet, il aura le choix entre des lignes de tirailleurs denses ou à grands intervalles, aux petites et aux moyennes distances. Il comparera les tirs exécutés sur différentes silhouettes E, F, G et H et il recherchera la vitesse du feu.

Ces exercices préparatoires devront comprendre des tirs à grande distance, ne serait-ce que pour démontrer pratiquement l'énorme quantité de munitions qu'il faut brûler pour obtenir un résultat médiocre. De tels tirs furent exécutés déjà en 1870 et l'histoire nous en cite des exemples à Spicheren et à Rezonville. Plus près de notre époque, les Japonais firent un large emploi de ces feux. Ils se justifient là où l'ennemi se présente en masse et où il y a certitude de lui infliger des pertes sérieuses en peu de temps. Ces conditions sont impérieuses car un tir sans efficacité réelle donne à l'adversaire un élan subit en affaiblissant gravement le moral des tireurs.

L'officier habile dans la direction de quelques exercices préparatoires passe sans surprise au *tir de combat* proprement dit. Il lui reste, il est vrai, à déterminer la hausse et à rechercher la décision indiquée dans la situation initiale. Dans cet ordre d'idée, le tir de combat pose des règles absolues. Il faut l'exécuter dans un terrain inconnu et représenter les buts tels qu'ils apparaissent en guerre. Un officier doué d'un bon jugement tactique doit diriger le placement de ces buts.

L'ordre initial donné, le chef de section est abandonné à lui-même; ses camarades se tiennent à distance et le directeur du tir se garde d'intervenir directement. Si les circonstances l'exigent, ce dernier changera la situation au moyen d'un ordre écrit ou en faisant transmettre dans la ligne de tirailleurs les nouvelles intentions du chef de compagnie. Les effets du feu sur la troupe elle-même seront indiqués par la mise hors de combat d'un certain nombre d'hommes, ceux produits sur l'ennemi se remarqueront par les cibles tombantes.

Nous avons parfois la tendance — les instructeurs en premier lieu — d'intervenir à tout bout de champ dans la conduite du feu. L'officier victime d'un excès de zèle de son supérieur perd peu à peu confiance en soi-même. Il ne croit plus au puissant effet de l'initiative et il reste passif, attendant les ordres. Nous ne dirons rien de nouveau en affirmant que de telles méthodes mises à l'épreuve chez le jeune lieutenant suffisent à lui enlever toute volonté. Nous cherchons plutôt à maintenir le sentiment de la responsabilité pleine et entière et nous félicitons tous les chefs qui tiennent à tirer, par exemple, jusqu'à épuisement complet des munitions dès qu'ils ont pris la résolution inébranlable d'ouvrir le feu.

Les tirs de combat devraient se terminer par l'exécution d'un *tir de concurrence* (*Kampfschiessen* ou *Konkurrenzschiessen*) introduit depuis plusieurs années à l'école de tir, mais que nos officiers oublient trop souvent dans les cours de répétition. Ce tir présente des avantages très appréciables. Pour ceux qui auraient oublié en quoi il consiste, nous le décrirons rapidement.

Deux sections de force égale ont en face d'elles deux buts composés de silhouettes pareilles (cibles tombantes) et en nombre équivalent à l'effectif de chaque section. La première section, par exemple, tirera sur un but II qui correspondra exactement

au nombre de tireurs de la deuxième section; la deuxième section tirera sur un but I égal aussi au nombre de tireurs de la première section.

Les sections commencent le combat au même moment selon les dispositions du directeur de l'exercice. A chaque groupe de huit tireurs on détache un officier ou un sous-officier chargé d'observer avec de bonnes jumelles l'effet du feu. Dès qu'une silhouette du but II de la première section sera atteinte et disparaîtra, un homme de la deuxième section sera mis hors de combat et vice versa. Les porteurs de jumelles se rendront rapidement compte des mesures à prendre, ceux de la première section devant naturellement observer le but I et ceux de la deuxième section le but II. Pour faciliter l'observation on pourra, au besoin, séparer les différents groupes de cibles par des fanions ou utiliser des cibles de couleurs différentes. Il sera avantageux de s'assurer au préalable du bon fonctionnement du mécanisme des cibles tombantes.

Ce tir se rapproche beaucoup d'un tir de guerre. Si les hommes n'ont pas à subir l'effet moral et matériel du feu ennemi, ils se trouvent par contre dans un état fébrile souvent très prononcé, chaque tireur voulant aussi vite que possible mettre hors de combat son adversaire figuré.

Les résultats obtenus nous montrent le degré de préparation réalisé dans l'instruction; ils fournissent des données exactes sur la conduite du feu, sur la rapidité du tir et sur sa répartition. Les circonstances le permettant, nous varierons les genres de buts et les formations, en combinant des tirs à distance connue ou inconnue avec d'autres où les effectifs et les fronts à occuper seront modifiés suivant les circonstances.

Nous constatons seulement trop souvent que nombre de cartouches destinées à nos tirs de combat ne sont pas utilisées et reprennent le chemin du dépôt. En exécutant de tels tirs à temps, suivant un programme établi, ce fait regrettable ne se présentera plus.

A. F.

